



Association Française pour la
Prévention des Catastrophes
Naturelles (AFPCN)



« Audio-visuel, retour d'expérience et mémoire des catastrophes naturelles »

Le 9 mars 2009
Institut Louis Lumière
Lyon

PROGRAMME

- 8h30** Accueil
9h00 Introduction
- AFPCN, DIREN
 - Hélène BLANCHARD, vice-présidente de la Région Rhône-Alpes déléguée à l'environnement et à la prévention des risques.
 - Projection d'un film (15 mn)
- 10h00 - 12h30** **L'outil audiovisuel au service de la prévention des risques naturels: quelques expériences**
Présidence de séance : Philippe Huet (AFPCN)
- ♦ **Julien Langumier** (DIREN-RA) : La réalisation de films dans le cadre de l'action sensibilisation et mémoire des inondations du Plan Rhône.
 - ♦ **Martine Delaunay** (Bagnols-sur-Cèze) : Une information vidéo en temps réel sur les crues pour l'alerte des populations.
- Pause (15 mn)*
- ♦ **Nicola Vassallo** (IRPI, Turin) : Les images et les films sur les catastrophes naturelles passées et actuelles dans le fonds documentaire de l'IRPI.
 - ♦ **Jacques Grelu** (AFPCN) : De la crise forestière (incendie, tempête, sanitaire) à la reconstruction végétale : l'audiovisuel pour mieux rendre compte et expliquer les temps de la forêt.
- Projection d'un film (15 mn)
- 12h30 - 13h45** Pause déjeuner (sur place / projections de films)
- 14h00 - 16h30** **Diffuser les documents audiovisuels sur les catastrophes et les risques naturels : comment et pour qui ?**
Présidence de séance :
- ♦ **Marc Khamne** : Réaliser un documentaire grand public sur l'environnement : l'exemple du film « Aigoual, la forêt retrouvée ».
 - ♦ M., Mme (intervention d'un représentant du monde télévisuel)
- Pause (15 mn)*
- ♦ **Benoit Van Reeth** (Archives Départementales du Rhône) : Les Archives publiques et les documents audiovisuels : enjeux techniques et juridiques de leur conservation et de leur diffusion.
 - ♦ **Gilbert Letraon** (Cinémathèque de Bretagne, Brest) et **Gilles Charensol** (Cinémathèque d'Images de Montagne, Gap) : Le travail de terrain des cinémathèques régionales en matière de collecte, de sauvegarde et de diffusion de films professionnels et amateurs.
- 16h30 - Débat général**
- 17h00** – Conclusion par un élu de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (à préciser)